



Colloque

Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

FIGEAC, 4 et 5 juin 2015

Atelier E2 : Nouvelles tendances ?

**PRATIQUES CITOYENNES INFORMELLES DES JEUNES ET ACTEURS PUBLICS :
DE LA PRISE DE CONSCIENCE DES PROFESSIONNELS
À L'ENFERMEMENT DANS UN RÉFÉRENTIEL SOCIO-ÉDUCATIF**

Virginie POUJOL

Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Intervention Sociale (LERIS) Montpellier

Contact : leris@leris.org

Contrairement à certaines représentations, les jeunes sont intéressés par la chose publique et par la politique, les dernières études sur la question le montrent. Les formes de leurs engagements ont évolué et ne correspondent plus aux formes classiques de la démocratie représentative. Face à ces nouvelles formes de participation (et à l'évolution des sociabilités juvéniles), la posture à tenir pour de nombreux acteurs publics reste difficile à appréhender, notamment vis-à-vis des jeunes qui s'inscrivent le moins dans ce qui est prévu pour eux. Les acteurs publics cherchent à se positionner pour soutenir ces engagements ou accompagner leur « naissance » dans des contextes qui ne favorisent pas leur éclosion.

En 2010, le Leris avait réalisé une étude pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Hérault sur un état des lieux des conseils de jeunes. Cette étude visait à mieux comprendre les besoins du terrain et de structurer des modalités de soutien qui soient les plus pertinentes possibles. Nous notions alors que si la préoccupation de la prise en compte de la parole des jeunes est désormais acquise pour beaucoup de municipalités, les objectifs de cette prise en compte, ainsi que les modalités pour la mettre en œuvre manquaient de conceptualisation, de formalisation et d'accompagnement. Nous constatons notamment la déconnexion du conseil de jeunes de la politique jeunesse et territoriale en général : la plupart du temps, les jeunes ne contribuaient pas par ce biais à l'élaboration des politiques locales, même celles les concernant le plus directement.

Parallèlement à ces formes de participation dites « dures », et en cohérence avec l'évolution des formes de sociabilité des jeunes, la participation de ces derniers à la vie publique et politique prend d'autres formes, qualifiées de « molles » par certains, que nous qualifierons plutôt comme non instituées ou informelles. Jean-Claude Richez observe des points de convergence et de divergence entre ces deux modalités de participation et note « que la forme molle ne nous apparaît comme pleinement pertinente que si elle génère aussi un espace permanent d'interpellation du politique si elle veut être efficace et que si elle est capable d'agglomérer des thématiques a priori fragmentées et limitées dégagées par les logiques d'initiatives de jeunes sur laquelle elle repose » (Richez, 2012 : page 15). C'est la question que nous nous posons dans le cadre de la recherche-action menée dans le département de l'Hérault avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Quelles sont les finalités énoncées de cette forme de participation ? Comment permettre à des jeunes d'effectuer cet apprentissage dans un cadre informel ? Quelles sont les postures et les pratiques d'accompagnement développées de la part des acteurs publics ? Ces expériences, parce

qu'elles interpellent directement les acteurs ont-elles un impact plus important sur les politiques publiques ?

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de cette recherche-action, nous souhaitons dresser un portrait de ces formes de participation. Cet état des représentations nous permettait d'analyser, avec les acteurs locaux et les jeunes, ce qui caractérise le passage entre les différentes formes d'engagement des jeunes. Ceci afin d'examiner les éléments modélisables dans la posture, les ressources mobilisées et les éléments moteurs sollicités par et chez les jeunes. Nous ne cherchions pas ce faisant à enfermer des dynamiques dans des dispositifs, mais plutôt à identifier ce qui caractérisait les passages d'une forme à l'autre.

Ce projet comportait donc trois objectifs :

- mieux connaître, d'une manière générale, puis à travers trois configurations locales différentes, les processus à l'œuvre dans l'émergence et l'accompagnement de ces initiatives sur le territoire de l'Hérault,
- contribuer à la formation des acteurs locaux sur la prise en compte de ces formes d'engagement non instituées comme relevant réellement de modalités de participation qu'il s'agit de prendre en compte dans la construction du territoire et du parcours des jeunes,
- permettre un échange de pratique permettant d'identifier les leviers de l'accompagnement de ces formes de participation non instituées, vers l'élaboration d'un document « repère » pour l'action.

Finalement, c'est l'analyse de « l'accompagnement » face à des situations non cadrées ou instituées qui était au cœur de ce travail.

Ensuite, par les entretiens individuels avec des responsables associatifs, des animateurs ou des têtes de réseaux, nous avons cherché à identifier des formes de participation de jeunes non instituées, informelles portant sur l'expression politique (même si celle-ci ne revêt pas un caractère habituel et structuré). Les initiatives repérées par les acteurs devaient rassembler un minimum de 3 jeunes et s'être traduit par une action concrète ayant conduit, de manière formelle ou non, à une interpellation politique. L'objet ou le sujet de l'interpellation n'était pas déterminant dans le choix des initiatives. Sachant que la mobilisation des jeunes est ponctuelle et liée à des sujets précis, il n'était pas opportun de considérer la durabilité des initiatives comme un critère pertinent.

Nous avons réalisé 7 entretiens individuels ou collectifs dans le département de l'Hérault :

Type structure	Type de structure	Nombre d'acteurs présents à l'entretien	Rural / Urbain
Centre social	Associative	1	Urbain
Prévention Spécialisée	Associative	7	Urbain
Service jeunesse	Municipale	1	Urbain
Association IPEIC	Associative	1	Urbain
Centre social	Municipale	1	Urbain
Francas	Associative	1	Urbain
Service Jeunesse	Intercommunale	2	Rural

Ces entretiens reflètent une certaine diversité d'acteurs, même si le déséquilibre rural / urbain est important et nécessiterait d'être travaillé davantage. Nous avons pu dégager un certain nombre de caractéristiques qui nous permettent de mieux comprendre ce qui se joue pour les acteurs et les logiques d'intervention à l'œuvre.

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS MENÉS

1. Des attentes fortes de formalisation

1. Monter une association : outil ou finalité de l'accompagnement ?

Le passage de l'informel au formel semble toujours être le seul mode de reconnaissance de l'engagement des jeunes. Or, c'est faire fi de l'évolution du mode de sociabilité des jeunes qui ne se traduit pas forcément par la formalisation dans un groupe associatif (malgré les nombreux travaux scientifiques sur la question, on se rend compte, une fois de plus, de l'absence de porosité entre ces deux mondes, de la recherche et des acteurs de terrain). On peut alors se poser la question : quels risques prennent les professionnels à orienter les jeunes vers ce mode d'organisation ?

Souvent lors des entretiens menés, les acteurs considèrent que leur intervention n'est réussie que si les jeunes se constituent en association. Un animateur disait par exemple « je considère que j'ai échoué mon accompagnement car ils ne se sont pas montés en association », un autre indiquait qu'il ne comprenait pas pourquoi il y avait tant de rotation au bureau, dont l'organisation lui semblait plus fictive que formelle. Un autre indiquait qu'il les avait incités à

se monter en junior association « pour qu'ils se fassent entendre, je leur ai expliqué tout ce que ça pouvait leur apporter. Il y a une dimension d'engagement dans une association et cela permet d'assurer la continuité ».

La finalité de l'accompagnement pour les acteurs semble donc être la constitution par les jeunes d'une association. Ils y voient là une évolution dans leur prise de conscience du fonctionnement de la société, un espace qui est la garantie d'un minimum d'organisation de la part des jeunes, une facilitation technique pour, par exemple, percevoir des financements. On voit là que la logique gestionnaire et d'encadrement prime, comme le constatait Stéphanie Guillemard et Karinne Guilloux . Pourtant, un acteur, conscient de l'inadaptation au moment de l'action de l'engagement des jeunes dans un projet associatif, a trouvé des modalités pour contourner ce formalisme inadéquat : ils ont inscrit le projet dans leur propre structure pour les financements, les assurances, tout en laissant la paternité du projet aux jeunes.

Cette injonction à l'inscription dans une association conduit même à un biais comme me l'ont indiqué plusieurs acteurs : les jeunes utilisent le fait associatif pour se salarier et obtenir des droits et non pour développer leur citoyenneté, montrant ainsi qu'ils ont bien intériorisé le fonctionnement socio-administratif.

Or, dans les discours apparaît aussi cette volonté d'inscription des jeunes dans une citoyenneté active, mais tout se passe comme si la pédagogie de l'action développée oubliait en chemin le travail sur le sens. Les acteurs se focalisent sur l'apprentissage de la méthodologie de projet, mais qu'en est-il de l'apprentissage de la citoyenneté ou d'une forme d'éducation civique comme l'évoquent certains acteurs ?

Il existe probablement un décalage entre les discours, les projets associatifs ou institutionnels et les actions développées. Les apprentissages mis en place portent sur la méthodologie de projet, des formalités administratives, de la gestion des budgets, de la négociation... : « aider à se monter en association, savoir se réunir, le bureau, les aspects administratifs, mais après ça va être les accompagner sur les actions, sur de l'autofinancement, sur tout ce qui est droit et moyen logistique ». C'est en fait un apprentissage de la vie associative qui est développé mais essentiellement sur les modalités techniques, une fois de plus. Certes, cet apprentissage est important, d'autant plus que les acteurs présupposent que ces connaissances devraient aller de soi : les jeunes sont sensés connaître les modalités de fonctionnement des associations. La remarque d'un des directeur du centre social est à ce propos très claire : « ils n'avaient même pas fait le changement de statut lorsqu'ils ont changé de président ! ».

Selon Gallant Nicole et Garneau Stéphanie « le devoir de citoyenneté est difficilement compris par les jeunes » (2014, p.14), mais aucune démarche n'est entreprise pour en faciliter la compréhension.

2. Les outils sont-ils au service des jeunes ?

« On se sert de nos outils pour faire participer les jeunes » : il existe chez les acteurs une forte capacité de mobilisation de l'existant, et de « jongler » avec les dispositifs, mais quelles marges de manœuvre ont-ils pour faire évoluer ces outils ? Ponctuellement, comme on l'a vu plus haut, les acteurs vont aménager les règles pour éviter que les contraintes administratives bloquent l'engagement des jeunes dans le processus : ainsi, tel responsable de structure va porter l'action pour percevoir les financements et ne pas s'arrêter à l'absence de montage associatif. Ainsi un animateur témoigne : « des fois c'est impossible d'amener les jeunes vers ces structures car elles ne correspondent pas du tout à la demande (...) les structures elles ont pas le temps, les associations sur le quartier ont déjà leurs adhérents, si j'arrive en cours d'année avec un jeune elles ne sont pas en capacité de les accueillir ».

Cette inadéquation des outils, ou plutôt cette absence d'évolution vers moins de formalisme conduit certains animateurs à accompagner des groupes qui lui semblent plus « faciles » : « Travailler avec ceux qui ont des problématiques lourdes, c'est usant, je vais arrêter de faire ça, il y a les éducateurs qui travaillent sur ça. L'idée c'est de passer le relais à des jeunes qui sont en action, ces jeunes-là que j'accompagne sur (l'action nommée) T'as la parole, ils sont en deuxième année de pharmacie ou de commerce, etc., c'est quand même ces jeunes-là dont on ne parle jamais au final, donc voilà, je vais prendre ceux qui sont persévérants, qui ont des actions, qui sont motivés en fait. Pour juger ça par exemple, quand je rencontre un jeune qui a un projet, au lieu de faire comme avant, de ne pas juger et de dire aller, on y va, je leur donne un second rendez-vous. S'ils viennent à ce second rendez-vous, je me dis, tiens, il est motivé, c'est pas mal. Puis, je fais comme ce qu'on m'a appris en formation d'animateur (...), les bases des questions que l'on se pose quand on monte un projet ». Mais, on peut se demander si ces jeunes n'auraient pas pu trouver par eux-mêmes les ressources pour prendre leur place comme citoyens actifs. Il poursuit : « finalement, c'est de l'éducation au bon sens et à la politesse » : ainsi, l'attention de l'animateur porte ainsi plus sur les résultats que le processus engagé, avec une attente forte sur les attendus sociaux vis-à-vis des jeunes et des normes en vigueur. Ce sont des jeunes qui incarnent, par leur comportement et leurs aspirations professionnelles au « profil idéal » du jeune dont on sait qu'il pourra et saura s'accommoder

du cadre proposé. Il y a clairement une « rencontre » de deux profils sociologiques qui partagent des valeurs communes quand il dit « s'ils viennent à ce second rendez-vous... Puis je fais comme on m'a appris en formation d'animateur ». On pourra presque dire qu'il s'agit là de groupes de pairs.

La notion de plaisir est importante pour les acteurs rencontrés, elle constitue un moteur, quitte à ce qu'ils focalisent leur attention sur un groupe seulement : « quand t'as le président, l'entraîneur et les jeunes qui sont motivés, c'est plus facile déjà, ça dépend pas que des jeunes, ça dépend aussi des accompagnants ». C'est dans la relation de confiance que l'accompagnement de groupe informel de jeunes semble possible.

3. S'adapter aux temporalités des jeunes

Les temporalités des jeunes ne sont pas les mêmes que celles des professionnels qui les accompagnent. Elles sont liées à leurs temps de vie, on retrouve ici le moratoire de la jeunesse dont parlait Anne Muxel : les jeunes doivent mener des études, passer des examens, trouver un logement, passer le permis de conduire, doivent se faire accompagner par leurs parents ou avoir leur accord (même pour les 16-18 ans)... autant d'éléments qui ne les rendent pas toujours disponibles, physiquement ou mentalement, pour des réunions ou gérer des actions. Un animateur l'illustre bien : « Entre le moment où je rencontre le jeune, le moment où ça cogite, le moment où ils sont prêts où ils viennent pour un projet, que je revois plus du tout et que je revois un an plus tard où ils me disent « je voudrais reprendre mon projet car j'ai pas du tout eu le temps. On s'imagine qu'ils sont pas motivés ou qu'ils sont pas assidus, mais en fait ils ont des problématiques différentes. Et oui, en fait je travaille sur leur temps libre, donc si leur temps n'est pas libre, je ne suis pas adapté à leur demande (...) on en fait des problématiques liées à ce quartier, mais en fait c'est des problématiques simplement liées à la jeunesse ». Malgré cette conscience d'un des acteurs, tous, y compris lui, demandent un engagement linéaire de la part des jeunes alors que leur vie ne l'est pas. On voit donc à la fois une conscience de ces temps de vie des jeunes, mais des exigences fortes sur les attendus qui ne tiennent pas compte de leurs contraintes.

4. La difficulté d'assumer le rôle d'intermédiaire est fonction du travail engagé avec les élus

Dans les entretiens, deux cas de figures se présentent : soit le travail avec les élus est ancien et ils sont à l'origine du travail engagé avec les jeunes, soit aucun lien n'existe. Or l'existence ou pas de cette relation a une incidence forte sur plusieurs points :

- Sur la reconnaissance et la clarification du rôle des professionnels qui accompagnent les jeunes,
- Sur l'effectivité de la prise en compte de l'expression des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques ;

En fait, le travail d'accompagnement ne se fait pas sur les deux volets : avec les jeunes et avec les élus. Il s'inscrit toujours dans une relation duelle : professionnel / jeunes. Or, comment accompagner des groupes sans s'assurer de la prise en compte de l'expression qui en découlera ? Comment assurer un accompagnement vers une citoyenneté active lorsque l'on pense en tant que professionnel qu'il n'y a pas de perspective et que la jeunesse ne fait pas partie des priorités ?

Tous les professionnels rencontrés expriment cette contrainte indépassable pour eux : « Quelle est la valeur de cette parole et comment on la traduit dans des temps forts (...) il faut créer l'espace et provoquer les choses, on s'occupe de la partie autour des pratiques sportives, par exemple « temps de parole sur la place des femmes dans le sport et ce que ça représente pour ces filles de monter ce projet. Parce qu'on parle de conseil consultatif et de parole des habitants, mais pour quoi faire en fait ? Si on fait croire aux habitants qu'ils vont avoir une décision sur la politique de la ville, je me marre. C'est cool si ça leur permet de penser leur façon d'exister dans leur quartier je suis d'accord mais qu'est-ce qu'on en fait de ça, de quelle manière ? Moi j'ai pas envie de manipuler ces filles sur comment elles doivent penser ou pas. Moi je suis juste là pour les accompagner un temps mais après on arrête là nous ». Un autre : « Il n'y a pas de politique jeunesse et les jeunes ne savent pas les espaces d'expression qui existent, mais s'il n'y a pas de mise en action derrière cette parole, ça sert à rien, il y a des événements ponctuels pour les jeunes, mais il n'y a pas de politique jeunesse, une carte été jeune n'est pas une politique jeunesse ».

Par ailleurs, ils notent un décalage entre les droits des uns ou des autres : alors que d'un côté ils n'avaient pas l'autorisation de créer un espace de recueil de la parole sur l'espace public, d'un autre côté, ils notaient que cela rentrait en contradiction avec les pratiques « où, en

période électorale, les politiques organisent un pot sur l'espace public pour recueillir les demandes, et ils reviennent plus pendant 5 ans ».

Dès lors que l'accompagnement mis en œuvre ne s'inscrit pas dans une relation à trois (professionnels, élus, jeunes), l'intervention des professionnels est prise selon eux, pour de l'agitation et de la mobilisation de jeunes : « la finalité c'est de se faire entendre : il y a un groupe de jeune , mineur, majeur, qui sont dans l'impossibilité de monter une asso, nous on est cet intermédiaire-là, entre ces groupe de jeunes qui ont une volonté collective et de créer la rencontre pour qu'ils soient entendus ». Un autre complète : « Avec un regard du politique au sens large qui est très compliqué car c'est beaucoup vécu comme de l'agitation politique, et la réponse politique en face : on cause avec vous qu'à partir du moment où vous êtes montés en association, du coup ils bloquent tout. Alors qu'ils pourraient utiliser l'informel collectif, (...) mais ça pour le politique c'est impensable ». Il y a donc une ambiguïté du positionnement des acteurs qui sont susceptibles de faire le lien, de faire de la médiation entre les jeunes et l'institution. Cette ambiguïté est probablement liée à une absence de travail de fond sur les orientations des projets associatifs avec les élus qui, par ailleurs, les financent.

5. Une intervention de type socio-culturelle

Concernant les initiatives identifiées par les acteurs, on s'aperçoit qu'elles ne concernent pratiquement que des activités de type socio-culturelles et n'ont que peu d'impact sur les politiques publiques locales, sauf à ce qu'elles soient reliées directement aux espaces de participation formel de type conseil de jeunes. Le constat que nous faisons à propos des conseils d'enfants et de jeunes sur le caractère occupationnel et récréatif de ces espaces, se retrouve dans les formes de participation informelle identifiées.

Ensuite, les initiatives repérées, n'ont souvent rien d'informel et sont souvent à l'initiative de professionnels ou d'élus : « J'ai monté un projet au départ qui s'appelait les cafés ado, c'était un lieu où l'on pouvait débattre, etc, mais ça n'a pas marché, c'était très dur au début de mobiliser ces publics sur des sujets de société, pour discuter entre eux, alors que tous demandent un local pour se retrouver ».

Au-delà de ce que nous avons mentionné sur le contenu de l'accompagnement, il était très difficile de faire s'exprimer les personnes rencontrées sur le repérage d'initiative informelles de jeunes. Spontanément, ces acteurs de l'accompagnement faisaient référence à des expressions premières des jeunes : la désormais classique demande d'un skate parc, d'une

salle... En fait, il apparaît qu'il leur est difficile de travailler sur cette expression première et d'identifier des initiatives informelles, probablement liés à leurs modalités d'intervention actuelle.

La seule initiative d'expression citoyenne qui a véritablement contribué à modifier les politiques locales n'a pas été identifiée comme telle, notamment en raison de son caractère subversif. Il s'agit d'un groupe d'une trentaine de jeunes qui ont littéralement bloqué des chantiers de construction d'immeuble dans un quartier sensible de Montpellier et dont la presse s'est fait l'écho. Leur revendication : que la clause sociale d'insertion qui prévoit le recrutement de jeunes du quartier soit respectée. Cette action spontanée a donné lieu à l'organisation d'un comité professionnel chargé de veiller au respect de la clause sociale. Comité en apparence contradiction avec la mairie qui a porté plainte.

Malgré cette prise en compte, les jeunes ne sont pas associés à ce comité, ce qui aurait pourtant permis une bonne compréhension des enjeux, fonctionnements et contraintes d'un tel chantier.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT SELON LES POSTURES

Les pratiques d'accompagnement semblent donc sur concentrer sur la rencontre avec les jeunes et la période d'élaboration du projet avec un biais : on assiste à une spécialisation de l'accompagnement à la participation des jeunes selon les structures sur lesquelles ils interviennent. Ainsi, les jeunes n'ont pas de vision globale du système social dans lequel ils sont puisqu'ils ne sont accompagnés que sur un aspect de leur demande (l'accès aux loisirs, l'emploi...). Un responsable d'un service jeunesse d'une ville m'expliquait qu'ils ne connaissaient pas les jeunes adultes car ces derniers allaient plutôt à la mission locale et non dans les services jeunesse. Les études sur le sujet ont montré les effets de la sectorisation des politiques publiques et l'on constate encore une fois leur efficacité pour fractionner l'intervention des acteurs.

Cette approche catégorielle et sectorisée spécialise le type d'accompagnement mis en œuvre et le référentiel mobilisé. Conséquence de cette approche segmentée, chacun semble se spécialiser sur une étape du processus vers l'expression citoyenne. Certains sur de « aller-vers » et de l'écoute première des besoins, avec la difficulté de travailler à partir de cette expression et non de la considérer comme telle. D'autres sur de la mobilisation collective de groupe de jeunes des éducateurs, animateurs : « dès le départ il y a l'opérateur, sans les

opérateurs cela n'existe pas : soit des groupes de jeunes montent une association puis interpellent les éducateurs, on leur demande de monter une association, on les coince là-dedans, ou des groupes de jeunes qui interpellent les éducateurs sur un projet particulier pour de l'aide particulière ». Mais à la fois disent « nous on part de la demande, qui est souvent accès sur le loisir ». Pour les acteurs, cela les interpelle sur la distinction entre formel et informel puisqu'ils considèrent que dès le moment où l'accompagnement commence cela devient formel, donc dès l'origine du projet, car étant eux-mêmes dans une logique professionnelle qui les pousse à formaliser leur action. Les acteurs ne mentionnaient pas les expériences comme les bloqueurs de chantier. En cela ils ne s'autorisent pas à suivre une action qui va à l'encontre du projet municipal, qui les poussera plutôt à jouer le rôle de « médiateur » ou « pacificateur » sous forme d'injonction au « rappel à la raison ».

Par ailleurs, une des étapes de l'accompagnement à la citoyenneté, qui pourrait se nommer conscientisation ou éducation n'est jamais formalisée par les acteurs. A aucun moment, les acteurs n'ont évoqué l'accompagnement à la formalisation et au cheminement qui part d'un besoin primaire exprimé, à la formulation de la résolution structurelle du problème identifié. Là encore, le référentiel mobilisé est celui de l'autonomie et non de l'émancipation.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

À ce stade du travail, plusieurs éléments de conclusion peuvent être dégagés : les acteurs ne disposent pas de méthodologie spécifique concernant l'accompagnement des pratiques informelles. Il ne s'agit pas de disposer, une fois de plus, d'un ensemble d'outils, mais de clarifier les référentiels mobilisés et d'adapter les outils aux sociabilités des jeunes.

En effet, quelles sont les finalités de ces accompagnements et les référentiels sous-jacents ? Si l'on reprend les étapes menant vers une citoyenneté pleine et entière qui s'inscrivent dans un processus d'émancipation, on s'aperçoit qu'elles portent plus sur les étapes du processus, et notamment les étapes préalables à l'agir que sur le résultat lui-même. Or, dans les exemples que nous avons montrés, on s'aperçoit que les acteurs rencontrés mettent davantage en avant le résultat final que les compétences acquises et le capital social développé, autant d'éléments qui leur permettront de prendre une part active à l'élaboration des politiques publiques puisque l'on a vu qu'à ce jour, la plupart des initiatives repérées ne le permettent pas. Le risque dont on parlait plus haut pris par les professionnels qui ne tiennent pas compte des

modes de sociabilité des jeunes est de rater leur cible et de ne pas être en adéquation avec leur projet initial.

Au final, l'accompagnement mis en place de ces formes informelles de participation n'est pas si éloigné que cela des modalités d'accompagnement des conseils de jeunes. La forme prime souvent sur le fond et l'objet de l'apprentissage se focalise davantage sur les aspects techniques et pas vraiment sur les enjeux de la démocratie.

La seconde partie du travail engagé consistera à travailler avec les acteurs ces analyses, puis à réaliser des monographies d'initiatives de jeunes (dont probablement celle sur les bloqueurs de chantier). Ce travail devrait nous permettre de mettre à jour les ressorts de l'accompagnement de ces formes de participation, puis de dégager collectivement des pistes d'actions pour une réelle participation citoyenne.

ANNEXE

N°	Action	Nb	F / G	Age	Structuré ou pas	Modalité d'interpellation	Objet de l'interpellation	Commentaires
1	Participation réunion publique	5	G		En cours de structuration pour se constituer en association	Interpellation de l'adjoint au Maire délégué au quartier	Demande d'un local dans la Maison du Vivre ensemble (lieu dédié aux assos sur le quartier)	L'accompagnement de cette demande par l'association fut mal perçu par l'adjoint au maire et par la Mairie
2	Les bloqueurs de chantier	30	G	18 – 30 ans	Non	Interpellation non conventionnelle	Respect de la clause sociale d'insertion sur les chantiers du quartier	Expression non identifiée comme politique par les acteurs locaux
3	Interpellation d'élus locaux	3	G		Structurés en asso de boxe	Les élus sont invités par des jeunes à participer à une réunion citoyenne	Demande d'un local inoccupé pour mettre en place des cours de boxe regroupant 70 enfants de 8 à 18 ans.	L'asso attend toujours une réponse
4	Eleveurs de coqs	10	G	20 – 25 ans	Structurés	Investissent un espace public (privé= ont détruit la clôture)	N'ayant pas de lieu pour exercer leur activité, s'attribuent un espace, comme étant le leur.	Octroi d'autorisation d'un terrain municipal
5	Association Jeunes 34 pour le savoir	8	4/4		Oui	Ont écrit au service culturel de la Ville	Demande de participation à une action d'autofinancement pendant la ZAT Mosson	Cette action a été reconduite lors d'une autre ZAT
6	Association	3	0/3	20 –	Oui	Ont écrit à la	Réunion avec des partenaires	L'association de

	Rêves de rue			29 ans		DDJSCS et Délégué du Préfet	institutionnels	prévention a participé à l'organisation de différentes actions collectives, karting, kayak
7	L'Association Temporaire d'Enfants Citoyens « Super Hérault ». (ATEC : labellisation Francas)	8	6 F et G 2	12 – 16 ans	Démarche structurée	Organisation d'une journée de rencontre des conseils de l'enfant de l'Hérault en octobre 2015, Manifestations à destination des jeunes.	Cette association a pour but de : - Se retrouver entre jeunes engagés. - Etre un relais pour les jeunes dans un parcours d'engagement au sein de leur département. - Expliquer aux plus jeunes l'intérêt d'être élu junior et de s'engager à travers différents mandats. - Montrer que les jeunes (même mineurs) sont capables de s'impliquer et mener des actions. - Encourager et motiver « l'engagement » des jeunes. - Contribuer à la politique jeunesse du département.	
8	Foot féminin	10	F	13/15 ans	En cours	Rencontre dans la rue	Rendez-vous à propos d'un projet similaire	
9	T'as la Parole « Tabassam »	3	F	19/20 ans	En cours	Rencontre soutiens scolaire 2 ans auparavant. sollicitation spontanée	Se constituer en association ouvert à tous pour mener actions sociales et humanitaires	
10	Sport de rue	12	G	24 – 25 ans	Oui	Jeunes sont venus au service jeunesse	Organiser du sport de rue dans le quartier pour l'animer	
11	Sport		G	12-13 ans	En cours		Voulaient réhabiliter le parc de trottinette	

12	Festival Musique	5	G	18 – 20 ans	Oui	Jeunes sont venus au service jeunesse	Voulaient du soutien pour créer un festival de musique	Action qui a duré dans le temps
13	Culture scientifique	3	G	12 – 13 ans	En cours	Jeunes sont venus au service jeunesse	Voulait participer à une animation scientifique	Action ponctuelle